

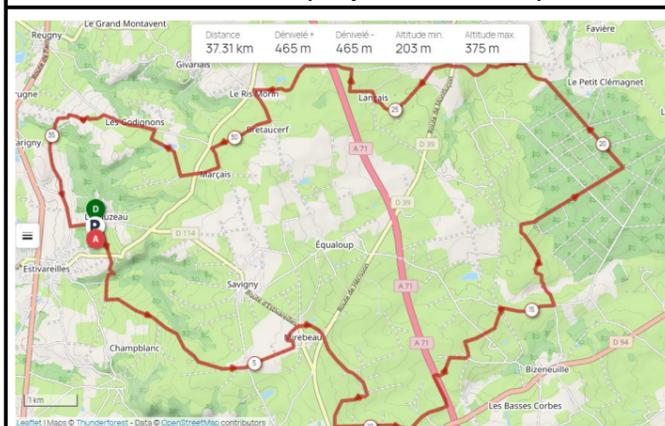
## Au détour de nos chemins de campagne !

La commission information vous propose deux circuits, un à pied et l'autre en VTT pour vous dégourdir les jambes autour d'Estivareilles. Le circuit de randonnée a été élaboré avec l'aide du comité de tourisme du département de l'Allier et balisé par la fédération de randonnée et fait partie d'un ensemble de circuits sur le territoire de la com-com du Val de Cher.

Les autres circuits sont disponibles en mairie ou sur le site de la com-com →



### Circuit VTT (départ Cluzeau)



Il est enregistré sur "OPENRUNNER" avec le numéro 14013580.

### Circuit Randonnée (départ parking salle polyvalente)

**Randonnées en Allier Val de Cher**

## Circuit du Lampier

**8,9 km - 2 h 30**

Découvrez les environs d'Estivareilles (nom latin *Stivalicula*). Vous traverserez le village et découvrirez son Lampier (lanterne des morts du XII<sup>e</sup> siècle). Vous enjamberez le ruisseau de la Plante de Fragne puis vous emprunterez le chemin de Foillier pour rejoindre le village de Champblanc. Vous surplombez alors la vallée du Cher et le village de Thizon avec son ruisseau. Vous foulerez le chemin des maçons, passerez à gué la Plante de Fragne à proximité de la maison brûlée. Vous profiterez alors de la vue panoramique sur le bourg d'Estivareilles et la vallée du Cher. Vous rencontrerez ensuite la source la Font Noire alimentant le lavoir à proximité.

Nous vous souhaitons une agréable randonnée.

### Petit rappel concernant l'utilisation de trottinette électrique

Comme tout véhicule terrestre à moteur (voiture, moto, cyclomoteur, tracteur...), les trottinettes électriques sont soumises à obligation d'assurances pour circuler (responsabilité civile circulation). Le conducteur d'une trottinette électrique non assurée est passible d'une amende pouvant atteindre 3750 €, et le dédommagement des dégâts causés à autrui. Tant pour leur sécurité ou celle des autres, les conducteurs de trottinette électrique sont assortis **d'1 obligation et de 3 interdictions** :

**Obligation** : avoir au moins 12 ans

**Interdictions** :

Transporter des passagers

Porter à l'oreille des écouteurs pendant la conduite

Circuler sur un engin dont la vitesse est supérieure à 25 km/h



# La Gazette du Lampier

Journal d'information de l'actualité municipale

## Journée éco-citoyenne de nos classes de CM

Le mardi 9 mai, la 8<sup>ème</sup> compagnie de l'école de gendarmerie de Montluçon a effectué une journée éco-citoyenne avec les 146 élèves de CM1-CM2 des communes du Val de Cher (Vaux, Vallon-En-Sully, Audes, Reugny, Saint-Victor et Estivareilles).

Au programme de cette journée : plantation d'arbres, description de la formation de sous-officier à travers des photos, ou encore de la topographie. Ces 3 activités collectives visent à créer du lien et rompre certaines barrières avec les enfants, impressionnés par tant de militaires, mais aussi à partager certaines valeurs et échanger sur le métier de gendarme.

A la fin de cette journée, les Maires ainsi que des anciens combattants et médaillés militaires étaient invités pour la remise du diplôme « éco-citoyen » donné à chaque écolier.



## Repas CCAS

Après deux années de COVID, les membres du centre communal d'action sociale (CCAS) d'Estivareilles étaient heureux de réunir à nouveau à la salle polyvalente quatre-vingt six aînés de la commune au repas concocté par le chef du restaurant Le Lion d'Or d'Estivareilles, Monsieur Michel. L'animation musicale, assurée par Willy et Isabelle, a permis à ceux qui le souhaitaient de danser et chanter. La doyenne, Madame Jeannine Clément à l'aube de ses 100 ans, et notre doyen, Monsieur Guy Aufaure, 93 ans, ont reçu chacun un présent. Le roi et la reine du jour se sont vus quant à eux remettre des chocolats offerts par nos boulangers Monsieur et Madame Baptiste. Les membres du CCAS ont distribué des paniers garnis à cinquante ayants-droits qui en avaient fait la demande. De plus, ils se sont rendus dans différents EHPAD pour rendre visite aux onze résidents originaires d'Estivareilles et leur remettre à chacun une corbeille de produits de bien-être.





## RESTAURANT SCOLAIRE

Cette année, Christophe JOURDAIN, le cantinier de l'école, a fait visiter la France aux écoliers à travers divers repas régionaux. Les enfants ont ainsi découvert le Grand Est, La Bourgogne, La Normandie, La Bretagne et pour finir le Pays Basque.

MERCI Christophe pour ce voyage gustatif et MERCI à Dominique PELLETIER pour la décoration des murs de la cantine.

## JOURNEE CITOYENNE 2023

Le 11 juin une trentaine de personnes a participé à la journée « **Respectons la nature et notre environnement** ». 60 kg de déchets ont été ramassés. Pendant que les adultes ramassaient les déchets le long des routes, les enfants ont collecté des végétaux et matériaux naturels pour réaliser l'activité land 'art de l'après-midi, après l'apéritif offert par la municipalité et le pique-nique.

Coachée par Dorothée AUVITY, artiste peintre, membre de l'association des Amateurs d'Arts, les enfants ont investi l'espace de la Charreterie pour concocter des œuvres naturelles.

Au terme de l'activité, les membres de la commission ont remis un herbier à chaque enfant pour le remercier de sa participation et son engagement à préserver la nature et embellir notre espace de vie



## AMENAGEMENT AIRES DE JEUX

Depuis 2 ans, la commune a investi dans des équipements extérieurs et des jeux pour enfants afin de moderniser les équipements déjà présents. L'aire de jeux du lotissement du fer à cheval a été entièrement refaite, avec une première partie de terrassement (pour 14 000€) et ensuite l'installation d'une balançoire, d'un pont de singe et d'un petit jeu. Une table a aussi été installée et la clôture refaite.



Sur l'aire de jeux existante du lotissement des grands prés, en plus du mini stade et des jeux existants, une charreterie de 32m<sup>2</sup> a été installée (20 000€), ainsi que deux bancs et une table de ping-pong.



Au total, ce sont près de 62 000€ qui ont été investis avec près de 17 000€ de subvention de la part du conseil départemental et de la CAF de l'Allier.

## TRAVAUX

Après l'aménagement intérieur en 2021, des travaux extérieurs ont été réalisés au cabinet médical de la rue du Ruisseau. La toiture et la façade ont été refaites pour un total de 32 000€ avec une subvention de l'Etat de 8 300€



Dans la salle polyvalente, deux velux ont été changés pour des raisons de sécurité pour un montant total de 7 000€ avec une subvention de l'Etat de 2 000€.



Les travaux de réhabilitation du bâtiment de la Poste ont démarré début 2023, par des travaux de façades, de chauffage et de toiture.

L'objectif étant d'améliorer la performance énergétique.

Viendront ensuite des travaux d'aménagement intérieur pour réhabiliter d'une part l'agence postale communale et d'autre part réaliser un appartement destiné à la location. Ces travaux bénéficient de subventions du conseil départemental, de l'Etat et du groupe La Poste.

## ESTIVAREILLES A L'HONNEUR AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT—FOND VERT

Lundi 03 avril, le ministre de l'environnement et de la transition écologique, Christophe Béchu, a reçu au ministère, les 150 premiers lauréats du fond vert sur plus de 6000 dossiers déjà instruits. La commune d'Estivareilles fait partie de ces 150 premiers lauréats et a donc été invitée à la cérémonie organisée à Paris. Ce sont, Georges Pailleret, le maire et Philippe Dieumegard, adjoint aux finances qui se sont déplacés pour représenter l'ensemble de l'équipe municipale. Seules deux communes de l'Allier étaient sélectionnées. Comme précisé au ministre, lors d'un court entretien, c'est un peu comme si les planètes s'étaient alignées pour notre commune. En effet, dans le cadre de la crise énergétique, l'équipe municipale avait fixé comme objectif d'investissement en 2023, la rénovation énergétique de 3 bâtiments autour de la mairie. Ainsi, dès décembre 2022, un audit énergétique a été demandé à un cabinet conseil pour ces 3 bâtiments. Dans le même temps, le 01 février, des élus se sont rendus à la préfecture à Moulins pour la présentation du dispositif fond vert aux communes de l'Allier. Ce dispositif correspondant tout à fait à notre projet, un dossier de demande a été établi par les élus et les services municipaux à la mi-février et transmis à la sous-préfecture de Montluçon, que nous tenons particulièrement à remercier pour ses conseils et son appui. Le dossier a ensuite été retenu par les services du ministère parmi les 150 premiers lauréats, car ce projet, très vertueux, prévoit des gains d'énergie de l'ordre de 70% et des diminutions de gaz à effet de serre de l'ordre de 80%. Ce projet a aussi fait l'objet de demande d'autres subventions qui ont eu des réponses positives de la part de l'Etat, et du conseil départemental de l'Allier. Ce projet de près de 400 000€ sera ainsi subventionné à 80% et les travaux vont démarrer dès cette année.



Comme le précise le maire, « cette reconnaissance ministérielle est le fruit du travail de toute l'équipe municipale et montre que notre commune se développe, s'équipe et bouge pour le bien-être de ses administrés »

## FLASH INFOS

### Diagnostic réseau d'assainissement en cours

Suite au diagnostic d'assainissement en cours sur la commune d'Estivareilles, le cabinet d'étude a fait une première analyse sur un point noir récurrent, situé rue de la Varne. Une étude vient d'être lancée pour un démarrage des travaux début 2024.

### Reprise concessions cimetièrre

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 2 février 2023, la commune met en œuvre la procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon. Il s'agit de recenser les concessionnaires ou éventuels héritiers afin de les inciter à mieux entretenir leurs emplacements.

Cette procédure concerne les concessions délivrées depuis plus de 30 ans dont la dernière inhumation date de plus de 10 ans et qui ont cessé d'être entretenues.

Cette procédure a débuté le 16 mai 2023 et se prolongera pendant 2 ans et demi durée durant laquelle toute famille concernée pourra faire part de ses observations en mairie.

Les familles dont la concession est signalée par une plaque individuelle d'information sont vivement invitées à se faire connaître dans les meilleurs délais.

## Forum des associations

La commission culture qualité de vie environnement organisera **dimanche 17 septembre 2023** un forum des associations à la salle polyvalente afin de faire connaître les associations de la commune et de présenter leurs activités.